

Villeneuve
d'Aveyron



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

ALSH DES CAUSSES

2021 - 2024



Préambule

Le projet éducatif et pédagogique a pour objectif de traduire l'engagement de la commune de Villeneuve d'Aveyron dans le champ de l'enfance et de la jeunesse, ses valeurs et intentions éducatives déclinées en objectifs pédagogiques.

Ce projet constitue un outil de référence permettant de se tourner vers l'avenir, d'agir de manière cohérente au sein d'un espace éducatif dans lequel se transmettent des valeurs, où se construisent des identités et où se forment les citoyens et citoyennes de demain.

Il énonce les objectifs de l'action éducative de l'ALSH afin que les familles puissent confronter leurs propres valeurs et conceptions éducatives à celles du projet de l'ALSH des Causses.

Ce projet s'est construit avec la conviction qu'une action éducative pertinente doit prendre en compte les enjeux sociétaux contemporains, s'appuyer sur l'existant et sur les forces du territoire, dans un cadre de coéducation.

Co éduquer c'est agir ensemble pour faire sens, pour contribuer au bien-être de l'enfant, à son épanouissement et au développement de ses apprentissages.

Véritable outil de travail, le projet est un guide pour les équipes pédagogiques, qui de manière concertée peuvent construire des actions pédagogiques fédératrices et porteuses de sens.

SOMMAIRE

PARTIE 1	4
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DANS LE TERRITOIRE	
PARTIE 2	10
LE PROJET	
Intention éducative 1. Susciter un engagement citoyen en faveur de l'environnement	12
Intention éducative 2. Éduquer à la santé	14
Intention éducative 3 : Favoriser une bonne estime de soi	15
Intention éducative 4. Favoriser le mieux vivre ensemble	17
Intention éducative 5. Favoriser la coéducation et la coopération entre les acteurs éducatifs	18
L'évaluation du projet	21

○ Le territoire

Le territoire de 670 kilomètres regroupe 29 communes dont deux communes lotoises : Promilhanes et Laramière. L'intercommunalité (OAC : Ouest Aveyron Communauté) est composée des anciennes Communautés de Communes du Canton de Najac, du Villefranchois et du Villeneuvois Diège et Lot, qui ont fusionnées en 2017.

Son pôle centre, Villefranche-de-Rouergue, sous-préfecture de l'Aveyron, est situé à équidistance d'agglomérations telles que Rodez, Albi et Cahors et à moins de deux heures de Toulouse.

Au 1er janvier 2017, la population de Ouest Aveyron Communauté comptait 27497 habitants avec comme commune la plus peuplée, Villefranche-de-Rouergue, affichant 11867 habitants.

Villeneuve d'Aveyron est la deuxième commune la plus peuplée d'Ouest Aveyron Communauté, avec 1988 habitants.

Économiquement, le secteur le plus développé est le tertiaire (+ de 72 %), le secteur industriel occupe près de 22 % des emplois, contre 10% environ pour la moyenne française.

De grandes unités de la mécanique et du bois sont implantées sur le territoire (Lisi Aérospace et Castes Industries) ainsi que des industries agroalimentaires dynamiques.

L'agriculture est également très présente dans l'économie du territoire, en lien avec le caractère rural du département, puisqu'elle occupe 10 % des emplois (autour des 2,5 % en moyenne nationale).

Le territoire intercommunal, à l'image du département aveyronnais, se caractérise par une identité forte, par une mosaïque de paysages et de terroirs allant du Ségala au causse calcaire Villeneuvois, recelant une faune et flore aux multiples variétés.

Forte de son patrimoine bâti et naturel autour de ses Bastides, de ses rivières et de ses trois sites labellisés Grands sites d'Occitanie, la région s'impose comme une destination touristique incontournable.

Un programme d'actions est en cours pour la revitalisation du centre-ville à Villefranche-de-Rouergue à travers le dispositif national Action Cœur de Ville et notamment le projet de création d'un Tiers-Lieu. La priorité est donnée au numérique et au déploiement de la fibre optique.

○ Etat des lieux des structures petite enfance - enfance - jeunesse

Petite enfance

- La Maison de la Petite Enfance située sur la commune de Villefranche de Rouergue, gérée par la commune, regroupe dans un même établissement, un multi-accueil « La Cabane aux doudous » qui offre deux types d'accueil différents, un accueil régulier et occasionnel - une crèche parentale, gérée par l'association de parents « L'île aux trésors » - un Relais Petite Enfance « Ribambelle », géré par la commune de Villefranche-de-Rouergue.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents, « La Passerelle », située sur la commune de Villefranche de Rouergue, structure associative inspirée de la Maison Verte de Françoise Dolto.
- La Halte-garderie 1,2,3 Soleil, gérée par la Fédération Départementale Familles Rurales, située à La Fouillade.
- Le Relais Petite Enfance « Les Pitchouns », situé à Villeneuve d'aveyron et géré par la commune.

Enfance

- Un accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire, géré par le conseil local des parents d'élèves de Villefranche de Rouergue, association affiliée à la FCPE. L'association gère par délégation communale, les accueils périscolaires des écoles publiques de la Ville et un accueil les mercredis et les vacances scolaires.
- Un accueil de loisirs ouvert durant les vacances scolaires, organisé par l'Association Sportive et Culturelle du Bas Rouergue, située sur la commune de la Fouillade.
- Un accueil de loisirs organisé au Centre Social de Villefranche de Rouergue, les mercredis et les vacances scolaires, pour les enfants inscrits à l'accompagnement à la scolarité, mis en place par l'ASCO.
- Un accueil périscolaire dans les écoles de Villeneuve et de Sainte Croix et une garderie à l'école de Vailhourles.
- L'accueil de loisirs des Causses, situé à Villeneuve et géré par la commune, ouvert les mercredis et les vacances scolaires.

Jeunesse

- Un accueil de loisirs pour les adolescents à partir de 11 ans et un accueil jeune, à partir de 14 ans, organisé par l'association Les Ateliers de la Fontaine, association affiliée à la Ligue de l'Enseignement et située sur la commune de Villefranche de Rouergue

Parentalité

Plusieurs acteurs présents sur le territoire interviennent sur le champ de la parentalité :

- L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aveyron (AD PEP12), qui gère un Centre Médico-Psycho Pédagogique, situé à Villefranche de Rouergue. Il s'agit d'un service destiné à aider les jeunes et leurs familles à mieux cerner les problèmes rencontrés et apporter un soutien.
- Le Centre Social Caf, situé à Villefranche de Rouergue, qui offre de nombreux services aux familles, des animations pour les familles et les parents, un point d'accès au droit, un dispositif CLAS...
- Le Réseau des acteurs de la prévention et du soutien à la fonction parentale de Villefranche de Rouergue, qui a pour but de préserver et de développer le dynamisme partenarial, de favoriser une meilleure connaissance et une coordination entre les services, et d'améliorer l'accompagnement des familles et des enfants. Ce réseau regroupe une vingtaine de professionnels des structures intervenant localement dans le domaine de la prévention et du soutien à la fonction parentale.
- L'Association départementale d'aide aux victimes et de médiation (ADAVEM), qui intervient au Centre Social de Villefranche de Rouergue, en proposant un service de médiation familiale.

L'ALSH des Causses

Situation géographique

L'accueil de loisirs des Causses est situé à Villeneuve d'Aveyron, commune située à l'Est de Villefranche-de-Rouergue et de sa faille géologique, qui sépare le Causse du Ségala.

Vaste plateau calcaire, le Causse de Villeneuve se caractérise par une biodiversité exceptionnelle. Cette cité médiévale et ses environs possèdent en outre un riche patrimoine vernaculaire caractérisé par la présence de cazelles, dolmens, pigeonniers ou de grottes, dont celle de Foissac, village situé à quelques minutes de Villeneuve.

La structure est située à proximité du complexe sportif de Villeneuve et du centre-bourg du village. Cet emplacement est vrai un atout permettant à l'équipe éducative d'investir le centre du village et de travailler en lien avec les infrastructures locales telles que la bibliothèque de Villeneuve ou les écoles du village.

L'ALSH partage les locaux avec le Relais Petite Enfance, ce qui en fait un véritable pôle petite enfance - enfance au sein duquel une transition est opérée au travers d'une démarche éducative cohérente.

Fonctionnement

L'ALSH des Causses, géré par la commune de Villeneuve, organise un accueil de loisirs périscolaire (mercredis uniquement) et extrascolaire, pour les enfants de 3 ans à 12 ans révolus.

Plus qu'un mode de garde, la structure développe des actions éducatives et socialisantes, complémentaires à celles traditionnellement portées par l'école et la famille.

Elle propose, dans le souci de diversifier ses actions auprès des enfants :

- Des activités au choix (activités sportives, artistiques, environnementales, culinaires) ;
- Des sorties, à la demi-journée ou à la journée ;
- Des stages courts et des ateliers d'initiation ;
- Des cycles de découverte de pratiques sportives ou artistiques ;
- Des séjours de vacances.

L'accueil de loisirs peut accueillir jusqu'à 50 enfants, dont 16 enfants de moins de 6 ans.

Horaires

L'accueil de loisirs des Causses est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires de l'année, de 7h30 à 18h30.

Tarifcation

Une tarification modulée est proposée selon deux critères : les ressources et le lieu d'habitation.

- Exemple pour une tarification à la journée : de 9.90€ à 12.40€ (familles du territoire) et de 13.90€ à 16.40€ (familles extérieures au territoire). Un forfait semaine est également applicable.

Le repas et le goûter sont compris dans le prix à la journée et à la semaine. Les aides CAF / MSA sont à déduire de ces tarifs de base.

Personnel

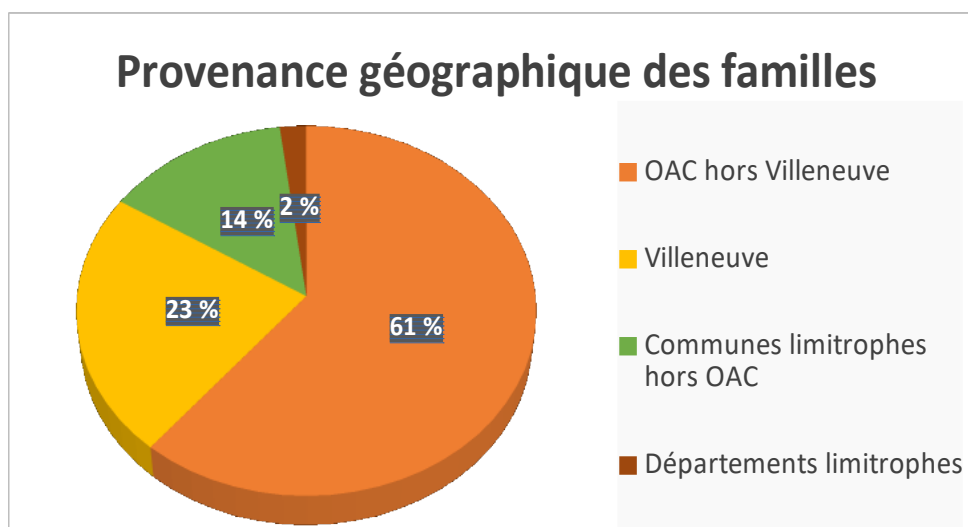
L'équipe est composée de quatre animateurs permanents :

- **Une directrice**, titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants ; responsable du bon fonctionnement administratif, financier, technique et pédagogique de la structure. Elle est garante du respect du projet pédagogique à l'égard des élus, des parents, des enfants et de l'équipe, dans le respect des orientations éducatives et budgétaires fixées par la communauté. Elle impulse une dynamique auprès de l'équipe, des familles et des partenaires. Elle coordonne et assure la formation de l'équipe d'animation en lien avec les orientations définies. Elle veille au respect de la réglementation en vigueur et est garante de la sécurité du public accueilli. Elle est chargée de communiquer et de valoriser les actions mises en œuvre au sein de l'ALSH.
- **Un responsable adjoint**, titulaire du BAFD, qui seconde la directrice dans la responsabilité du bon fonctionnement de la structure (aspect administratif, technique, financier, pédagogique). Il est responsable de l'encadrement de l'équipe au quotidien et propose des outils de formation à destination de celle-ci, en lien avec les objectifs définis.
- **Trois animateurs**, *titulaires respectivement du BAFA pour deux d'entre eux et d'un CAP petite enfance pour la troisième*, responsables de l'ensemble des tâches inhérentes à l'accueil des parents et des enfants. Ils participent à la construction et à l'évaluation du projet pédagogique et le font vivre à travers la conception et la mise en œuvre de projets d'animation. Ils sont garants de la sécurité affective, physique et morale des enfants et sont particulièrement soucieux du respect du rythme de l'enfant. Ils assurent l'entretien et le rangement des locaux et du matériel en conformité avec les protocoles mis en place.

Les stagiaires sont des animateurs en formation, les attendus sont donc identiques.

Public accueilli

L'ALSH accueille en moyenne chaque année 250 enfants différents. (OAC : Ouest Aveyron Communauté)



Répartition par communes OAC	
Villeneuve	28 %
Sainte Croix	13 %
Foissac	9 %
Salles-Courbatiès	8 %
Martiel	7 %
La Capelle Balaguier	6 %
Villefranche de Rouergue	5 %
Autres communes du territoire (> à 5 %) : Ambeyrac, La Rouquette, Maleville, Morlhon, Montsales, Naussac, Ols et Rinhodes, Saint Igest, Saint Remy, Toulonjac).	

Si on observe une bonne mixité filles-garçons au sein de la structure, un déséquilibre est présent en termes de tranche d'âge. Jusqu'à présent les enfants inscrits au sein de l'ALSH sont majoritairement âgés de plus de six ans.¹

Un projet d'accueil spécifique aux plus jeunes (aménagement des lieux de vie, activités adaptées à leurs besoins) devrait permettre de voir la fréquentation des plus petits augmenter.

¹ Données issues du rapport d'activités 2019 de l'ALSH des Causses.

Partie 2

LE PROJET

Intention éducative « Susciter un engagement citoyen en faveur de l'environnement »

Constats

Objectifs éducatifs et pédagogiques

Intention éducative « Éduquer à la santé »

Constats

Objectifs éducatifs et pédagogiques

Intention éducative « Favoriser une bonne estime de soi »

Constats

Objectifs éducatifs et pédagogiques

Intention éducative « Favoriser le mieux vivre ensemble »

Constats

Objectifs éducatifs et pédagogiques

Intention transversale « Favoriser la coéducation et la coopération entre les acteurs éducatifs »

Constats

Objectifs

Evaluation du projet

L'Accueil de Loisirs des Causses est un espace éducatif au sein duquel se transmettent des savoirs, des compétences, des valeurs.

Le projet a vocation à mettre en avant les valeurs qui seront portées dans cet accueil collectif et qui ont pour finalité d'accompagner les enfants à devenir...

- des êtres libres, confiants, épanouis et responsables ;
- curieux et ouverts au monde qui les entoure ;
- des individus solidaires et respectueux du vivant ;
- sensibles aux enjeux environnementaux et capables d'agir collectivement pour une transition écologique et sociale.

Les valeurs qui sont portées sont celles de la **République, de l'écocitoyenneté, de l'estime de soi et du vivre ensemble.**

La coéducation est un principe fondamental dans la démarche mise en œuvre, considérant qu'il ne peut y avoir d'action éducative forte sans la mobilisation partagée et concertée des différents acteurs éducatifs qui gravitent autour de l'enfant.

Si le projet éducatif de Ouest Aveyron Communauté a vocation à donner naissance à un fonctionnement et à des actions pédagogiques durant les temps périscolaires et extrascolaires, il a également pour ambition de développer des partenariats entre les différents acteurs éducatifs ; écoles, associations, clubs, parents et éducateurs.

Il s'agit de reconnaître le rôle de chacun dans le processus éducatif et de s'appuyer sur cette diversité pour aider l'enfant à s'épanouir et à enrichir ses apprentissages.

Ce projet ne pourrait avoir de sens sans une réflexion sur la place de l'enfant dans le processus d'apprentissage.

C'est à travers des pédagogies actives et participatives - qui permettent aux enfants de tâtonner, de manipuler, d'expérimenter, de se confronter à l'autre - que l'éducation à la citoyenneté, l'apprentissage de l'autonomie et du vivre ensemble prennent tout leur sens.

Intention éducative 1. Susciter un engagement citoyen en faveur de l'environnement

○ Éléments de constat

Pour répondre aux enjeux de la transition écologique, une évolution des pratiques individuelles est nécessaire.

L'écocitoyenneté permet d'accompagner le changement de comportements de façon durable.

Elle fait référence à l'engagement d'un individu qui, touché par des enjeux environnementaux, agit en faveur de la protection de l'environnement.

La recherche en Éducation Relative à l'Environnement, démontre que pour qu'il y ait un réel impact sur le comportement environnemental, une implication active est nécessaire.

« L'accent sur l'acquisition de connaissances environnementales n'a pas l'effet souhaité sur la conscientisation ²».

La démarche sera donc menée à partir de deux approches complémentaires : une sensibilisation par l'acquisition de connaissances et une participation active dans la prise de décision et dans la mise en œuvre d'actions environnementales.



○ Objectif éducatif 1. Sensibiliser à la protection de l'environnement naturel et patrimonial

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Favoriser la découverte du patrimoine et de l'environnement (patrimoine vernaculaire, biodiversité...) en privilégiant des démarches empiriques ;
- Favoriser la compréhension des problématiques environnementales et l'émergence de solutions alternatives.

2 NATASHA BLANCHET COHEN ET GIULIETTA DI MAMBRO. 2016. *L'écocitoyenneté chez les enfants: potentiel et paradoxe.*

- Objectif éducatif 2. Favoriser la participation des enfants à des actions environnementales

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Reconnaître la capacité d'agir des enfants ;
- Créer des opportunités pour que les enfants participent et prennent des décisions individuelles et collectives, liées à l'environnement et à sa protection.
- Promouvoir et soutenir leur action environnementale.

- Type d'indicateurs

Sentiment d'acquisition de nouvelles connaissances environnementales

Nombre d'actions menées

Nombre d'outils développés pour favoriser l'émergence de propositions

Seuil de participation du public dans la mise en œuvre des actions

Diversité des outils de communication utilisés

Intention éducative 2. Éduquer à la santé

o Éléments de constat

À l'heure où la littérature scientifique signale l'augmentation de l'inactivité physique et des comportements sédentaires et la progression inquiétante du surpoids et de l'obésité, les politiques de prévention visant à faire évoluer les comportements alimentaires ciblent tout particulièrement les jeunes (Plan National Nutrition Santé, Programme National pour l'Alimentation, par exemple).

Les habitudes et préférences alimentaires et des habitudes de vie physique sont principalement acquises durant l'enfance et évoluent difficilement à l'âge adulte.

L'accueil de loisirs, en tant qu'espace éducatif et social, est une porte d'entrée pertinente et stratégique pour agir en matière d'alimentation et d'activités physiques et sportives.



o Objectif 1. Promouvoir une alimentation saine et durable

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Éveiller la curiosité gustative ;
- Sensibiliser à l'équilibre alimentaire ;
- Sensibiliser aux circuits courts, à la saisonnalité, à la qualité, au gaspillage alimentaire.

o Objectif 2. Promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Sensibiliser aux bénéfices du sport ;
- Travailler sur les représentations sociales du sport ;
- Proposer des pratiques sportives diversifiées, inclusives et ludiques.

o Type d'indicateurs

Nombre d'actions autour de l'alimentation
 Modification des produits alimentaires utilisés
 Respect de la saisonnalité
 Réduction des déchets alimentaires
 Nombre de participants aux activités physiques et sportives
 Évolution de l'attrait pour la pratique physique et sportive
 Nombre de pratiquant(e)s de sports collectifs selon le sexe

Intention éducative 3 : Favoriser une bonne estime de soi

o Éléments de constat

L'estime de soi renvoie au jugement global positif ou négatif qu'une personne a d'elle-même.

Ce jugement influence son attitude et ses sentiments envers elle-même.

Selon la théorie sur la motivation d'Abraham Maslow, un individu ne peut se sentir épanoui que s'il a une estime suffisante de lui-même et des autres. Plusieurs leviers permettent de favoriser cette estime de soi : le développement d'un sentiment de sécurité, le développement d'un sentiment d'appartenance et le développement de l'autonomie.

Garantir la sécurité des enfants, qu'elle soit affective, morale ou physique est un préalable à toute action développée au sein de la structure.

o Objectif éducatif 1. Développer le sentiment d'appartenance de chacun

Pour que le sentiment d'appartenance se développe, il est nécessaire que le groupe réponde aux besoins de l'individu (reconnaissance / valorisation) et que l'individu réponde aux besoins du groupe (prendre sa place / participer à la réalisation d'objectifs communs).

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Développer des compétences relationnelles (politesse, amabilité, écoute active, reconnaissance) ;
- Développer des compétences coopératives ;
- Développer l'empathie.

o Objectif éducatif 2. Développer l'autonomie de l'enfant

L'autonomie est définie en pédagogie comme la faculté pour un enfant de réaliser seul (sans l'adulte), différentes actions : physiques (marcher...), intellectuelles / affectives (prendre une décision sans en avoir peur), sociales (vivre dans un groupe, le comprendre...), morales (comprendre la nécessité de se donner des lois).

L'autonomie se construit progressivement, par le biais de différentes expériences, de divers essais, qui peuvent conduire à des réussites, comme à des échecs. Cette autonomie procure du plaisir à l'enfant, lui amène de la confiance en lui.

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire de :*

- Permettre à l'enfant d'expérimenter (découvrir par une expérience personnelle), de faire seul ;
- Permettre à l'enfant de décider ;

- Encourager, accompagner et valoriser les initiatives ;
- Donner des responsabilités ;
- Favoriser le dialogue enfants-enfants, enfants-adultes, adultes-adultes ;
- Permettre la découverte de pratiques diversifiées et innovantes (pratiques sportives, culturelles, artistiques...).

o Type d'indicateurs

Qualité des relations entre pairs

Aménagement et appropriation des espaces

Posture pédagogique

Nombre d'actions innovantes

Avis du public et de l'entourage sur l'effet ressenti suite aux actions menées

Intention éducative 4. Favoriser le mieux vivre ensemble

o Éléments de constat

La dernière enquête de l'Observatoire International de la Violence à l'École³ alerte sur l'importance des phénomènes de rejet ou de violence chez les enfants.

Un tiers des enfants du premier degré déclare avoir déjà été victime de violence au sein de leur établissement scolaire (tous types de violence confondus : sexisme, racisme...).

Il est reconnu que ces phénomènes sont en grande partie le fruit de préjugés, de jugements formés à propos d'une personne ou d'un autre peuple, que nous ne connaissons pas réellement.

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, qui met en avant une hausse inquiétante des faits racistes en France, appelle à la prévention et la déconstruction des préjugés dans tous les pans de la société, pour lutter durablement contre ces phénomènes de violence⁴.

L'éducation permet de développer une pensée autonome, personnelle et critique. Elle donne les clés pour déconstruire préjugés et les stéréotypes.

« La diversité est source d'échanges, d'innovation et de créativité (...) elle est pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. »

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

o Objectif éducatif 1. Éduquer à l'égalité et au respect des différences

Objectifs pédagogiques généraux : pour cela, il sera nécessaire de :

- Faire connaître les droits et devoirs de chacun ;
- Révéler les injustices ;
- Apporter des expériences positives de la diversité et de la différence ;
- Développer des attitudes coopératives et solidaires.

L'enjeu sera de favoriser l'ouverture des enfants à la pluralité de dimensions auxquelles renvoient la diversité, qu'elles soient culturelles, physiques, sociales ou philosophiques.

o Objectif éducatif 2. Éduquer à la non-violence

Vivre en société nécessite de savoir communiquer, échanger avec autrui, que ce soit avec des mots ou avec des gestes.

Cela passe par l'acquisition de compétences permettant d'exprimer clairement des idées, émotions, tout en créant les conditions propices à un échange paisible, respectueux et coopératif.

Ces compétences participent à l'amélioration d'un mieux vivre ensemble.

3 OIVE. *Enquête de victimation et climat scolaire « à l'école des enfants heureux...enfin presque. »*

4 Selon son rapport publié en 2020, sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, en 2019, 1983 actes de racismes ont été recensés, contre 1137 en 2018, soit une hausse de plus de 74% par rapport à l'année 2018 (950 actes en 2017).

Objectifs pédagogiques généraux : *pour cela, il sera nécessaire tant pour l'équipe, que pour le public accueilli, de :*

- Développer des compétences en matière de communication ;
- Développer des compétences en matière de coopération ;
- Développer des compétences permettant de résoudre des conflits de manière non violente, de vivre le conflit de manière constructive.

o Objectif transversal. Concevoir une politique tarifaire équitable et égale

La politique tarifaire de l'ALSH est fixée non seulement par les contrats passés avec les partenaires financiers, qui limitent les possibilités de modulations tarifaires, mais également en fonction des objectifs fixés par la commune. Le tarif est un levier important et un élément déterminant d'accès au service. La volonté est ici de tenir compte des difficultés de publics très variés et de garantir l'accès de tous aux loisirs. Pour cela, il sera nécessaire de :

- Proposer des modes de paiement diversifiés ;
- Limiter l'augmentation du prix, liée aux sorties et interventions ;
- Établir des forfaits pour les sorties et les interventions ;
- Établir une tarification plus lisible et plus simple ;
- Mettre en place ponctuellement des manifestations gratuites ;

Type d'indicateurs

Nombre d'actions menées

Nombre de formations pour adultes proposées

Nombre d'outils proposés

Utilisation des outils par les enfants

Modification des comportements du public

Sentiment d'acquisition de nouvelles habiletés sociales

Évolution de la tarification

Intention éducative 5. Favoriser la coéducation et la coopération entre les acteurs éducatifs

o Volet 1. La Coéducation

o Éléments de constat

La coéducation est un principe multiforme qui varie selon les structures, les convictions et les volontés des différents acteurs éducatifs.

Pour Ouest Aveyron Communauté, la coéducation fait référence aux modes d'intervention qui favorisent les rencontres, le partage entre les parents et les acteurs éducatifs, autour de préoccupations concernant la vie des enfants **mais également** aux modes d'intervention qui favorisent la construction collective d'actions éducatives.

Rappelons que les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. En cela, la mise en œuvre d'un accueil de qualité, adapté à l'enfant, ne peut être que favorisée par la connaissance des conceptions éducatives des parents et par la connaissance de l'enfant, à travers leur regard.

La participation des parents et leur implication dans certains aspects de la vie du centre ne peut se faire que si, préalablement, une relation permettant au parent de se sentir considéré et invité à participer, a été instaurée.

Il est également nécessaire qu'ils aient développé un sentiment de compétence parentale.

« Ce sentiment de compétence consiste en une représentation de soi en tant que parent et de sa propre capacité à influencer positivement le développement de ses enfants. »⁵

L'accompagnement à la parentalité a pour objectif de travailler sur le sentiment d'incompréhension, voire parfois d'incompétence parentale.

o Objectif éducatif 1. Permettre aux parents d'être acteurs de la vie du centre

Pour cela, il sera nécessaire de :

- Reconnaître la place des parents dans la vie du centre ;
- Favoriser les échanges avec eux ;
- Communiquer sur le fonctionnement et sur la vie du centre ;
- Favoriser leur expression (besoins, avis, idées, pilotage du projet) ;
- Favoriser leur participation (interventions, accompagnement aux sorties).

o Objectif éducatif 2. Renforcer le sentiment de compétence parentale

Pour cela il sera nécessaire de :

- Identifier les besoins des familles en termes d'accompagnement à la parentalité ;
- Proposer différents dispositifs et actions de soutien à la parentalité : CLAS, ateliers parents - enfants, conférences, débats, etc.
- Effectuer une évaluation des acquis et proposer des réajustements de l'action

o Type d'indicateurs

Qualité des relations avec les familles

Seuil de participation des familles

Nombre de parents en demande ou manifestant un intérêt pour les actions parentalité

Nombre d'actions de soutien à la parentalité développées / nombre de participants

5 MOUTON, B., LOOP, L., STIEVENART, M. & ROSKAM, I. (2017). Chapitre 5. Intervention sur le sentiment de compétence parentale. Dans : Isabelle Roskam éd., *La prise en charge des troubles du comportement du jeune enfant: Manuel à l'usage des praticiens* (pp. 135-160). Wavre, Belgique: Mardaga.

o Volet 2. La Coopération

o Éléments de constat.

La coopération fait référence à une approche partenariale entre différents acteurs éducatifs locaux, autour d'objectifs partagés.

Ce type d'approche est souvent formalisée au travers de dispositifs territoriaux tels que les Projets Éducatifs de Territoire, qui s'inscrivent dans une perspective éducative plus globale et structurée.

Cette dimension partenariale a de nombreux intérêts : elle dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne du territoire, favorise la cohérence et la pertinence des actions proposées tout en permettant de décentrer l'éducation de la seule dimension scolaire.



o Objectifs éducatifs.

Développer un travail partenarial avec les structures et professionnels du territoire

Ce travail partenarial est basé sur des objectifs communs de productions collectives. Il permet la conjugaison de compétences au service d'une action collective.

Notre rôle sera d'initier, de Co construire, d'animer et d'évaluer le travail partenarial.

Pour que ce travail soit efficace, il sera nécessaire de :

- Partager des valeurs communes ;
- Définir un projet et des objectifs communs ;
- Choisir un porteur, un acteur de référence, un coordinateur de réseau ;
- Choisir et mettre en œuvre des méthodes de travail en réseau adaptées aux finalités poursuivies ;

o Type d'indicateurs

Nombre de partenariats développés

Nombre d'actions développées

Sentiment de satisfaction des acteurs

L'évaluation du projet

L'évaluation du Projet éducatif et pédagogique se fera en lien étroit avec l'évaluation des projets d'animation de l'ALSH des Causses.

Les responsables doivent s'assurer de la cohérence entre les intentions et objectifs éducatifs et pédagogiques et les éléments précis de fonctionnement au quotidien (aménagement des locaux, organisation du temps, actions mises en œuvre, posture pédagogique).

L'évaluation du projet se fera en fin d'année à partir d'une approche quantitative, qualitative et financière.

- L'évaluation quantitative renvoie aux modalités de déroulement, à l'évaluation du processus, aux éléments quantitatifs qui ont favorisés ou non le bon fonctionnement du projet.

Exemple : nombre d'outils de communication différents utilisés, nombre d'actions, nombre de participants.

- L'évaluation qualitative fait référence au résultat, aux effets produits par rapport aux objectifs visés. Attention, ils sont souvent exprimés de façon quantitative. Exemple : 50 % des personnes ont déclaré un haut niveau de satisfaction vis-à-vis du temps de formation proposé.


Exemple : modification des comportements, participation active des usagers...

- L'évaluation financière concerne le bilan financier de l'action.

Exemple : les moyens humains et matériels ont-ils été suffisants ? Le budget a-t-il été respecté ?
L'action est-elle viable ?

Exemple de grille d'évaluation

Intention éducative	Objectif éducatif	Objectif pédagogique général	Objectif pédagogique opérationnel	Moyens	Critères d'évaluation	Type d'indicateurs retenus
<p>Susciter un engagement citoyen en faveur de l'environnement</p>	<p>Sensibiliser à la protection de l'environnement naturel et patrimonial</p>	<p>Favoriser la découverte du patrimoine et de l'environnement (patrimoine vernaculaire, biodiversité...) en privilégiant des démarches empiriques</p>	<p>Exemple : Développer les connaissances des enfants liées aux écosystèmes locaux</p>	<p>Exemple : Randonnées trimestrielles sur le Causse Animation chasse au trésor spéciale Faune Flore Fonge Création d'un herbier des saisons Interventions de la LPO, découverte des oiseaux Atelier cuisiner avec les fleurs</p>	<p>Exemple : Acquisition de connaissances sur la flore locale Acquisition de connaissances sur la faune et la fonge locale</p>	<p>Exemple : <u>Indicateur quantitatif</u> : - Plus de la moitié des participants reconnaissent au moins 50 % des espèces végétales à la suite de l'animation.</p>

 Exemples d'objectifs et d'actions définis dans le projet pédagogique